

## REPUBLIQUE DE GUINEE Travail - Justice - Solidarité



www.uganc.gn.org

## UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY

## FACULTE DES SCIENCES DIPLÔME DE LICENCE

N° 01/02/0060/173/2011

- -Vu le Décret N° 175/PRG/SGG/89 du 27 Septembre 1989, portant statuts des Universités de Conakry et de Kankan.
- -Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11 Octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée.

Mme/M. :		BANGOUKA MAMADOUBA			
			Nationalité :	GUINEENNE	
De MOUSSA et de M					
A satisfait aux exigences du Programme de			BIOLOGIE		
En foi de quoi, le Conseil de l'Université en vertu de ses pouvoirs, lui décerne le grade de Licencié					
ès sciences	s en	OLOGIE	Avec la mention : "	BIEN "	
		with the	Cona	akry, le 0 8 Juin 2011	

Le Doyen

Le Recteur

Dr. Tambada MANSARE

Dr. Ibrahima Moriah CONTE